

COMPTE-RENDU DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE LUNDI 16 AVRIL 2012 A LA SALLE DES FETES DE MELISEY

Le lundi 16 avril 2012, à 19h30, le Conseil Communautaire, légalement convoqué, s'est réuni à la salle des fêtes de MELISEY, sous la présidence de Monsieur Henri SAINTIGNY.

26 titulaires présents:

MM RICHE Jackie, OUDOT Francis, GILLET Denis, DEMANGE René, CARITEY Cyril, MARTINET, SAINTIGNY Henri, GRANDMOUGIN Jean Pierre, SARRE Vincent, REMY Noel, LOMBARD Patrice, SEGUIN Michel, GRANDJEAN Michel, DALVAL Jean-Marc, MOUGENOT Michel, TOURDOT Roger, MOUGENOT Bernard, BEURIER Patrice, MMES FRESLIER Marie-Claire, MAIROT Marie-Ange, DAVIOT Rose-Marie, POULMAR Gilberte, GROSJEAN Céline, VALDENAIRE Marie-France, VALDENAIRE Sylviane, TORTISSIER Virginie.

2 titulaires absents représentés par un suppléant:

- M. CLAUDEL Hubert donne pouvoir à M. LAMBOLEY Claude
- M. BONNET Yves donne pouvoir à M. TACHET Jean-Claude

8 titulaires absents non représentés:

- MM LALLOZ Jacques, PERNOT Jean, ANTOINE Francis, CLAUDE Roger, PINOT Régis, CHATELOT Henri, DAVAL Brice, PARISOT Jean-Marie.

DATE DE CONVOCATION	10 avril 2012
Délégués titulaires en fonction	36
Délégués titulaires présents	28
Délégués suppléants	2
Absents	8

Secrétaire de séance: Mme TORTISSIER Virginie

Le Conseil Communautaire réuni à la majorité de ses membres en exercice, Monsieur le Président souhaite la bienvenue à tous les membres présents.

Le Président ouvre la séance à 19h40.

Ordre du jour :

- Aménagement de nouveaux vestiaires et réhabilitation de la salle de sport du gymnase du collège des Mille Etangs à Melisey – Attribution des marchés de travaux
- Pays des Vosges Saônoises : subvention 2012
- Convention de groupement de commandes – marché de maîtrise d'œuvre – annulation de la délibération N°2012/36

Monsieur le Président demande au conseil communautaire l'autorisation d'ajouter deux points à l'ordre du jour :

- Avenant au marché de maîtrise d'œuvre - Aménagement de nouveaux vestiaires et réhabilitation de la salle de sport du gymnase du collège des Mille Etangs à Melisey,
- Attribution d'une subvention « façade » pour travaux dans le cadre de l'OPAH – N°11

DEL. 41 - AMENAGEMENT DE NOUVEAUX VESTIAIRES ET REHABILITATION DE LA SALLE DE SPORT DU GYMNASSE DU COLLEGE DES MILLE ETANGS A MELISEY – ATTRIBUTION DES MARCHES DE TRAVAUX

Monsieur le Président rappelle que par délibération N°2012/22 en date du 23 février 2012, le conseil communautaire a autorisé le lancement d'une consultation des entreprises pour l'aménagement de nouveaux vestiaires et la réhabilitation de la salle de sport du gymnase du collège des Mille Etangs.

Une consultation a été lancée le 02 mars 2012 pour le choix des entreprises adjudicatrices des travaux.

La commission MAPA, réunie le 10 avril 2012, a émis un avis sur l'attribution des marchés par lot pour un **montant global de 294 368.30 € HT**:

- Lot 1: **démolition, maçonnerie, réseaux sous dallage** - SODEX ANTONIO pour un montant de **14 063.78 € HT**
- Lot 2: **menuiseries extérieures aluminium, PVC, serrurerie** - COURVOISIER pour un montant de **10 567.00 € HT**
- Lot 3: **isolation, doublage, cloison, plâtrerie, peinture, faux-plafonds** - DARLOT pour un montant de **99 818.28 € HT**
- Lot 4 : infructueux
- Lot 5: **électricité, courants faibles** - ELEC 70 pour un montant de **50 881.03 € HT**
- Lot 6: **chauffage, ventilation, double flux** - BTS pour un montant de **53 204.17 € HT**
- Lot 7: **carrelages, faïence** - ROBEY pour un montant de **19 830.32 € HT**
- Lot 8: **plomberie, sanitaire** - BTS pour un montant de **18 990.46 € HT**
- Lot 9: **parquets, sols sportifs** - JMS pour un montant de **15 999.00 € HT**
- Lot 10: **désamiantage** - LARRERE Philippe pour un montant de **11 014.00 € HT**

Monsieur le Président propose d'approuver la décision de la commission MAPA.

Monsieur le Président propose de déclarer le lot 4 : menuiseries intérieures bois, cloison sanitaire préfabriquée comme infructueux du fait que le candidat a retiré son offre. Il propose de lancer une nouvelle consultation.

A l'unanimité (28 voix pour), le Conseil Communautaire RETIENT les 9 lots de l'appel d'offres (lots n°1,2,3,5,6,7,8,9,10) cités ci-dessus relatifs aux travaux d'aménagement de nouveaux vestiaires et de réhabilitation de la salle de sport du gymnase du collège des Mille, DECLARE le lot 4 comme infructueux et donne pouvoir à Monsieur le Président de lancer une nouvelle consultation, DONNE POUVOIR à Monsieur le Président pour attribuer le lot 4 à l'entreprise qui sera déclarée comme étant la mieux disante suite à la consultation, AUTORISE le Président ou l'un de ses représentants à signer et exécuter les marchés ainsi que tous documents afférents.

DEL. 42 - SUBVENTION AU PAYS DES VOSGES SAONOISES – ANNEE 2012

Lors de sa séance du 20 octobre, le comité syndical du Pays a décidé de s'engager dans une démarche de **Plan Climat Energie Territorial**. Les modalités de mise en œuvre ont été proposées lors du comité syndical du 12 avril. La position prise sur l'engagement dans le Plan Climat et les moyens dédiés sont nécessaires pour la conclusion de l'avenant au contrat de Pays avec la Région.

La mise en œuvre de ce projet peut se faire de la manière suivante : recrutement d'un chargé de mission dont le poste serait financé entre 65% et 80% ce qui représente une augmentation de la participation d'environ 0.20€/habitants pour le poste.

L'intérêt du recrutement d'un chargé de mission PCET réside dans le fait qu'il pourra contribuer à certaines réflexions du SCOT.

Il est proposé d'attribuer une subvention de 8 366.80 € (1.30 € x 6 436 habitants) à l'association au titre de l'année 2012. Pour rappel la subvention 2011 était de 7 134.60 € soit 1.10 € x 6 486 habitants.

A la majorité (10 voix pour, 5 contre et 13 abstentions), le Conseil Communautaire ATTRIBUE une subvention de 8 366.80 € au Pays des Vosges Saônoises pour son fonctionnement.

DEL. 43 - CONVENTION DE GROUPEMENT DE COMMANDES – MARCHE DE MAÎTRISE D'ŒUVRE – ANNULATION DE LA DELIBERATION N°2012/36

Par délibération en date du 29 mars 2012, le conseil communautaire s'était prononcé positivement pour la création d'un groupement de commandes entre le Syndicat Intercommunal à Vocation Unique du Mont de Vannes et la Communauté de Communes de la Haute-Vallée de l'Ognon.

Au vu des récentes réglementations, le projet s'avère trop complexe pour le mettre en œuvre.

C'est pourquoi la Communauté de Communes de la Haute-Vallée de l'Ognon lancera son marché, seule, pour la recherche d'un maître d'œuvre dans le cadre de l'aménagement de 4 pôles périscolaires conformément à la délibération N°2012/87 en date du 27 octobre 2011.

A l'unanimité (28 voix pour), le Conseil Communautaire ANNULE la délibération N°2012/36.

DEL. 44 - AVENANT AU MARCHE DE MAÎTRISE D'ŒUVRE – AMENAGEMENT DE NOUVEAUX VESTIAIRES ET REHABILITATION DE LA SALLE DE SPORT DU GYMNASE DU COLLEGE DES MILLE ETANGS A MELISEY

Dans le cadre de l'opération d'aménagement de nouveaux vestiaires et la réhabilitation de la salle de sport du gymnase du collège des Mille Etangs sur la commune de Melisey, le conseil communautaire a autorisé la signature du marché de maîtrise d'œuvre avec le groupement d'entreprises « ATELIER H. BOUDIER / INGETEC'S/, Bureau CETEL », mandataire ATELIER H. BOUDIER, pour une rémunération provisoire de 24 000.00 € (délibération n°27 du 24 mars 2011).

Monsieur le Président explique que le calcul initial des honoraires était basé sur une estimation des travaux (250 000.00 € HT).

A la suite des études d'avant-projet il apparaît nécessaire de préciser l'enveloppe financière retenu par le conseil communautaire du 23 février 2012, et de prendre en compte par avenant les conséquences de l'évolution des travaux sur le marché de maîtrise d'œuvre.

Le montant des travaux prévisionnels s'établit désormais à 317 777.80 € HT. L'avenant présenté s'élève à 5 235.30 €.

Monsieur le Président propose à l'assemblée de signer un avenant avec le groupement d'entreprises.

A l'unanimité (28 voix pour), le Conseil Communautaire VALIDE l'avenant au contrat de maîtrise d'œuvre du groupement d'entreprises « ATELIER H. BOUDIER / INGETEC'S/, Bureau CETEL », pour un montant de 5 235.30 €. Le montant définitif du marché de maîtrise d'œuvre s'élève donc à 29 235.30 € et AUTORISE le Président, ou son représentant, à signer cet avenant et toute pièce se rattachant à ce dernier.

DEL. 45 – ATTRIBUTION D'UNE SUBVENTION « FACADE » POUR TRAVAUX DANS LE CADRE DE L'OPAH – N°11

Le Conseil Communautaire, réuni le 22 juillet 2009, a délibéré en faveur de la mise en place d'une politique complémentaire aux dispositifs existants dans le cadre de la mise en œuvre d'une OPAH intercommunautaire en lien avec les Communautés de Communes des Mille Etangs et de Rahin et Chérumont au 1^{er} janvier 2010.

Aussi, dans le cadre de la politique visant à promouvoir l'attractivité des centres bourgs, le Conseil Communautaire a décidé la mise en place d'une aide en faveur des travaux de rénovation de façades visibles depuis la rue et ne pouvant bénéficier d'aide de l'ANAH, politique incitative permettant d'avoir un impact significatif sur le cadre de vie et contribuant à l'effet d'entraînement de l'OPAH. Ce dispositif impliquant la mise en place d'un conventionnement avec le propriétaire maître d'ouvrage apporte une subvention de 15 % du montant des travaux subventionnables dans la limite de 8 000 € H.T. de travaux.

Une demande d'un ménage de la commune de FRESSE, pour des travaux de d'un montant prévisionnel de 10 904.00 € H.T. entre dans les critères d'attribution de cette aide complémentaire par la Communauté de Communes de la Haute-Vallée de l'Ognon.

A l'unanimité (28 voix pour), le Conseil Communautaire VALIDE l'attribution d'une aide complémentaire d'un montant de 1 200 € à, MME SARRAZIN Christelle – 19, La Combe – 70270 FRESSE pour la réalisation des travaux projetés.

QUESTIONS DIVERSES

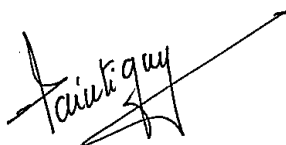
- **Aménagement de nouveaux vestiaires et réhabilitation de la salle de sport du gymnase du collège des Mille Etangs à Melisey** : 1^{ère} réunion de chantier prévue le mardi 02 mai 2012.

- **Voyage d'études Parc Naturel Régional de la Brenne** : information faite sur le voyage d'études arrêté les 9,10 et 11 mai 2012. Organisé par le Parc Naturel Régional des Ballons des Vosges, ce déplacement a pour objectif de prendre connaissance d'expériences dans un territoire qui présente plusieurs similarités avec les 1000 étangs :

- le tourisme durable et tourisme de nature, les circuits courts agricoles et l'animation culturelle. Les participants qui souhaitent s'inscrire peuvent le faire par le biais d'un bulletin d'inscription remis aux communes membres du Parc.

Il fixe la prochaine séance au jeudi 28 juin 2012 à 19h30 à Haut-du-Them et demande aux membres de prendre date.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 20h30.



Henri SAINTIGNY
Président de la Communauté de Communes
de la Haute-Vallée de l'Ognon,